

**REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL  
QUESTIONS F.O.  
DU 8 AOUT 2013**

QUESTIONS DES ELUS F.O.	REponses
<p>1. <b>LIGNE BLEU</b> Les élus FO demandent :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le montant dépensé pour la mise en place de la ligne Bleue ?</li> <li>2. Le montant dépensé pour le retrait de la ligne Bleue ?</li> </ol> <p>Nous attendons une réponse précise de votre part ?</p>	<p>1. L'installation a coûté quelques milliers d'euros ce qui est cher. C'est la raison pour laquelle il est aussi difficile de l'enlever. Le coût du retrait de cette ligne sera fait en interne par le service technique.</p>
<p>2. <b>CARRELAGE</b> Les élus FO demandent que le carrelage cassé et réparé par le service d'entretien ainsi que celui qu'ils sont obligés d'enlever suite au projet ligne bleu soit fait avec leur accord le samedi soir, pour qu'ils puissent sécher correctement le week-end et ne gêner aucunement le personnel et les clients.</p> <p>Nous attendons une réponse et une réaction de votre part.</p>	<p>2. Je suis d'accord avec vous : c'est vrai que c'est mieux de faire des travaux de carrelage le samedi soir.</p>
<p>3. <b>MATERIEL</b> Suite à la question 5 du mois de juin 2013 pour le nettoyage du parc de charge, les élus FO constatent que cela recommence et vous redemandent de faire le nécessaire.</p> <p>Nous attendons une réaction rapide de votre part.</p>	<p>3. Le nettoyage et le rangement de son matériel doit être assuré par chaque secteur ; un point sera fait chaque fin de semaine.</p>
<p>4. <b>ODEUR NAUSEABONDE</b> Les élus FO demandent que les bennes à déchets soient nettoyées plus régulièrement et enlevées plus souvent vu les grandes chaleurs, ce qui permettra de ne plus avoir d'odeur qui embaume tout le quartier et la prolifération de rats.</p> <p>Nous attendons une réaction rapide de votre part ?</p>	<p>4. Le nettoyage des bennes odorantes boucherie et boulangerie pâtisserie doit être réalisés par les rayons concernés 1 à 2 fois par semaine si nécessaire. Des sacs doivent être mis en place par le rayon afin de faciliter le nettoyage. Notez par ailleurs que nous devons faire plus d'enlèvements de bennes en cas de fortes chaleurs.</p>
<p>5. <b>BADGE (encore)</b> Les élus FO veulent savoir pourquoi vous revenez à la charge pour les Badges ? Question qui a été déjà traitée ultérieurement.</p> <p>Nous attendons une réponse précise de votre part.</p>	<p>5. <u>Article 18 du règlement intérieur</u> : « le personnel porte, pendant son temps de travail effectif, visiblement le badge qui lui est remis par la Direction »</p>

<p>6. <b>PRESSION</b>                  Les élus FO ne comprennent pas pourquoi vous faites mettre la pression sur les employés pour le ménage (qui dit en passant est fait régulièrement) le magasin fait de très bon chiffre, les rayons sont corrects et vous trouvez toujours quelque chose de désobligeant à dire au sujet du nettoyage, ou autre ?</p> <p>Nous attendons une explication précise de votre part.</p>	<p>6. Peut être n'avez-vous pas connaissance de mes propos sur le quotidien où, chaque fin de mois, je profite de ce support pour féliciter régulièrement les équipes sur les performances du magasin (le dernier était le 2 août). Pour la propreté, je note que <b>de gros efforts ont été faits</b> mais j'ai quand même le regret de vous informer que de nombreux clients trouvent que le nettoyage de notre magasin, carrelage et tablettes, est à améliorer. Afin de satisfaire votre curiosité, je vous invite à vous rapprocher de votre hiérarchie : cette dernière se fera certainement un plaisir de vous commenter les verbatim clients issus des études SET mensuelles ; il ne vous échappera pas que le nettoyage est souvent cité.</p>
<p>7. <b>MALADIE</b>                  Les élus FO veulent savoir quand un employé qui travaille le matin, qui ne se sent pas bien, rentre chez lui et se fait mettre en arrêt ce jour même, les heures travaillées par cet employé avant son départ sont payées, perdues, ou mises en récupération sur son compte ?</p> <p>Nous attendons une réponse précise de votre part ?</p>	<p>7. Il n'est pas possible de saisir 2 évènements sur la même journée, aussi chaque cas est différent. Si la majorité des heures prévues sont travaillées elles priment sur le code MALADIE. Dans le cas contraire, elles sont "récupérées". Le service paie rh veille à ce que le salarié n'ait pas d'heure non rémunérée.</p>
<p>8. <b>CLIMATISATION</b>                  Les élus FO demandent quand fonctionnera correctement la climatisation dans le magasin. Certaines zones du magasin et réserve sont intenable.</p> <p>Nous attendons une réponse précise de votre part ?</p>	<p>8. Nous avons en effet quelques difficultés avec la climatisation de certaines zones du magasin ; les réparations commandées sont en attente.</p>

La colonne de gauche retranscrit rigoureusement les questions des Délégués du Personnel F.O.

Le Directeur,  
 Thierry LANNURIEN

